

Changer la Suisse ?

Autor(en): **Ricci Lempen, Silvia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Changer la Suisse ?

Une nouvelle association s'est fixé comme but la révision totale de la Constitution. Les femmes sont invitées à porter la moitié du ciel de l'utopie.

Le principe des quotas de femmes fait toujours figure d'épouvantail dans de nombreux milieux, mais il a réalisé dans d'autres une percée stupéfiante, inimaginable encore il y a quelques années. L'Association pour la réforme de la Constitution (ARC), qui a été créée à l'automne 1990, l'a inscrit noir sur blanc dans le texte d'une initiative dont le lancement est encore en discussion, et qui viserait à la formation d'une assemblée constituante: celle-ci devrait être composée d'un nombre égal de représentant-e-s des deux sexes.

Question de cohérence pour une entreprise qui se veut progressiste et même utopique (700^e oblige!), et dont le projet de nouvelle constitution accorde une place importante à l'égalité femmes/hommes, à côté d'autres thèmes d'avenir comme la protection de l'environnement, la sauvegarde des libertés individuelles et l'intégration européenne.

Une nouvelle substance politique

La Suisse a mal à son identité, comme le rappelait Adolf Muschg dans son allocution introductive à l'assemblée générale extraordinaire de l'ARC, qui s'est tenue à Berne le 27 avril dernier. Nous habitons un pays désormais vidé de son centre existentiel. Fervent partisan d'une ouverture sur l'Europe, l'écrivain alémanique est convaincu qu'une révision totale de la Constitution serait l'occasion rêvée pour redonner à la Suisse une substance culturelle et politique autonome, pour faire d'elle un partenaire actif, capable de donner et pas seulement de prendre, dans la dynamique européenne.

Mais existe-t-il dans ce pays un courant d'opinion, une mino-

rité pensante et agissante capable d'élaborer et de porter sur la longueur l'immense idée d'une réforme en profondeur de l'Etat et de la société ?

Le projet de nouvelle constitution autour duquel se rassemblent provisoirement les membres individuels et collectifs de l'ARC (parmi ces derniers, l'Association pour les droits de la femme) a été élaboré en 1984 (et remanié en 1990) suite à l'échec du projet Furgler.

Il a d'ores et déjà reçu l'appui de certaines personnalités politiques, parmi lesquelles Yvette Jaggi, la conseillère nationale radicale valaisanne Rosemarie Antille et l'ancienne conseillère d'Etat bernoise Leni Robert. Mais un mouvement populaire reste encore à construire.

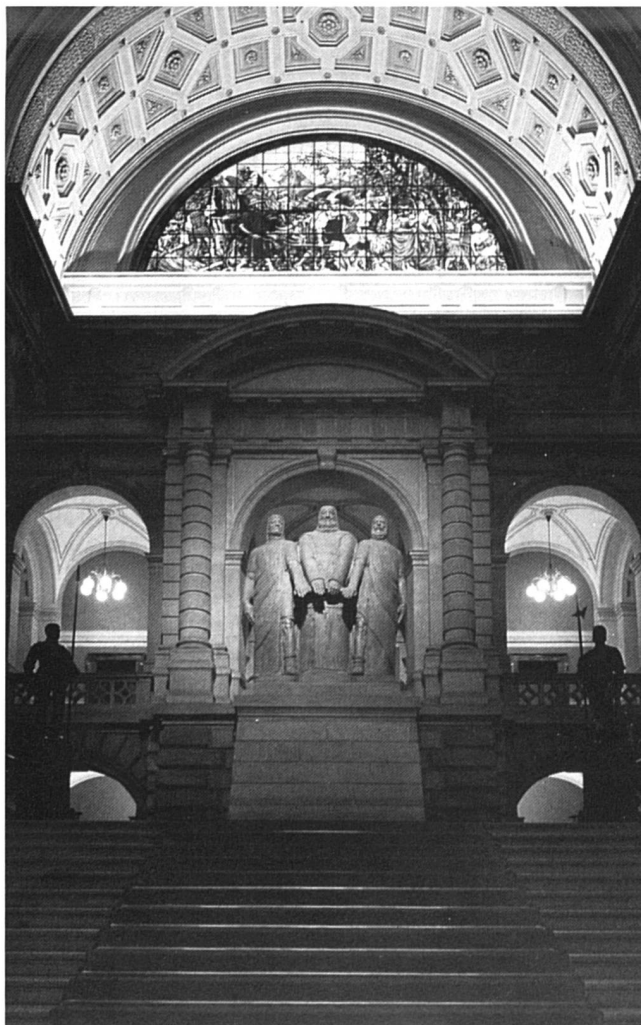
Quel serait le rôle d'une assemblée constituante ? En quoi différerait-elle, par sa composition et ses options, de l'actuel Parlement ? Suffit-il de prévoir un quota de 50 % de femmes, et un quota de jeunes (également mentionné dans le projet d'initiative) pour y faire souffler l'esprit du renouveau ? Un tel forum serait-il vraiment à même de faire la synthèse des différentes aspirations, parfois contradictoires, des partisan-e-s du changement ? De produire un projet politique cohérent et imaginatif ?

Romand-e-s absent-e-s

Toutes ces questions ont été posées – sans trouver de réponse – lors de l'assemblée du 27 avril. Exclusivement en allemand, bien sûr ! Malgré les efforts du président, Toni Reichmuth, pour mobiliser la Suisse romande, et pour bien accueillir ses représentant-e-s, nous n'étions que deux – moi-même et un autre Lausannois – à avoir franchi la Sarine. Il y avait aussi trois Tessinois, et en l'honneur de nos dix oreilles la séance s'est tenue en hochdeutsch. Mais le problème est bien là, et il est grave: comment activer une solidarité confédérale indispensable pour un projet de cette envergure ?

Une autre assemblée extraordinaire est convoquée pour le 29 juin. Les personnes intéressées peuvent écrire ou téléphoner au siège de l'ARC, Kapellplatz 3, 6004 Lucerne, (041) 52 84 82.

Silvia Ricci Lempen



Reconstruire l'identité suisse.